

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

**Date de Convocation**

09 avril 2024

**Nbre de Membres**

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Marie RICHER, Vice-Présidente du CCAS.

**Présents** : M. RICHER, V. COUDUN, S. PÉTEIL, L. SALVINI, J. LAVIGNE, M. CHADEYRAS, C. DE LA BROSSE, A. LAVAL, H. FOURVEL-PELLETIER, P. IMATASSE, F. FINAUD-QUAYRET,

**Absents** : B. BARRAUD, F. FINAUD-QUAYRET, M. RKINA, C. WALTER, B. CHAZEIX,

**Secrétaire de séance** : Mme FOUILHOUX-ZANIN, cadre administratif

**Objet** : Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial

Madame la vice-présidente présente le dossier suivant :

Un agent titulaire du grade d'adjoint d'animation principal 1ère classe à temps complet effectuant les missions de veilleur de nuit au foyer d'urgence, a fait valoir ses droits à la retraite au 18 mai 2023.

Il est proposé au conseil d'administration à compter du 01 juillet 2024 :

De créer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet de 30 h hebdomadaire.

De ce fait, après avoir entendu cet exposé, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres, Accepte

La création un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet de 30 h hebdomadaire.

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 01/07/2024

Fait et délibéré les jours, mois, ans ci-dessus.

Pour copie certifié conforme,  
Issoire, le 18 avril 2024

Pour Le Président du CCAS,

et par délégation, la Vice-Présidente,

Marie RICHER

